

FONDATION INTERNATIONALE DES CLUBS LIONS

Ce recueil d'information sur la Fondation Internationale des clubs Lions a été rendu possible grâce aux informations trouvés sur le site web de Lions International et aussi aux informations fournies par Renee Hutul de Lions International, merci à vous tous.

S'il y a erreur ou omission SVP m'en aviser immédiatement au lionshist@quebeclions.ca et j'apporterai les corrections nécessaires.

Gilles Melançon PID
District U-1 historien.

Révisé le 2008-05-17

Historique

Depuis sa fondation en 1917, le Lions Clubs International se dévoue entièrement au service. Créée en 1968, la Fondation du Lions Clubs International donne tout son sens à ce terme en combattant des fléaux mondiaux et en aidant les Lions à mener à bien des projets humanitaires dont l'ampleur les dépasse.

Depuis la première subvention d'un montant de 5 000 dollars US accordée en 1972 suite à une inondation, la LCIF a octroyé 604 millions de dollars US en subventions pour améliorer la vie de personnes dans le monde entier. Après avoir connu des débuts modestes, la LCIF est devenue une organisation humanitaire reconnue internationalement et un organisme majeur de lutte contre la cécité. Son association avec d'autres organismes non gouvernementaux et avec des entreprises partenaires lui permet de bénéficier de fonds importants. Sans compter le programme SightFirst, la LCIF accorde en moyenne 15 millions de dollars US de subventions par an.

Elle est particulièrement fière du programme SightFirst, lancé en 1990 pour limiter l'impact de la cécité évitable dans le monde entier. La contribution financière des Lions à ce programme s'élève à 144 millions de dollars US. À ce jour, celui-ci a octroyé 211 millions de dollars US de subventions liées à la vue. Grâce à SightFirst, les Lions restaurent la vue et luttent contre la cécité. SightFirst combat les principales causes de la cécité : cataracte, trachome, onchocercose, rétinopathie diabétique et glaucome.

Pour obtenir les détails des subventions reçues au Québec voir la rubrique Subvention 1980